

Motion concernant la possibilité d'avoir de l'eau potable gratuite lors de festivités . (LE)

Avril 2026

Mons est une ville vivante où de nombreuses fêtes sont organisées et parmi elles, nous pouvons citer la ducasse qui s'étale sur près d'une semaine, le bal des acteurs ,la fête de la bière, les feux de la Saint-Jean pour ne citer que ces quelques exemples.

En parallèle, ce sont des centaines de milliers de chopes qui ont été vendues, principalement sur la place du Marché aux herbes et sur la Grand Place.

Savez-vous qu'une bière est composée à 95% d'eau mais que celle-ci, de part ses effets diurétiques, va vous faire éliminer 100 à 110% d'eau. Qu'on le veuille ou non : la bière et surtout l'alcool déshydrate ; 3% de déshydratation, c'est 20% de capacité en moins.

Remettre de l'eau dans le circuit, c'est, non seulement diminuer l'effet de l'alcool, mais également en réduire les risques.

C'est pourquoi, au nom de la Santé Publique, de la santé individuelle, nous demandons une réflexion active sur la possibilité de s'hydrater gratuitement par la distribution, peu importe le moyen, d'eau potable (fontaine à eau ,bidon d'eau potable dans nos cafés..) .Quelle déconvenue de devoir payer 2,5€ pour un gobelet d'eau, de plus il est souvent admis qu'un verre de bière est moins onéreux qu'un verre d'eau .

Certaines villes, belges notamment, on fait le pari de distribuer de l'eau activement durant leurs festivités. Et le résultat est là : 50% d'intervention en moins de la Croix Rouge.Des festivités montoises ont déjà franchi le pas : le Bal des Acteurs et certains événements académiques .

Nous sommes gagnants sur : la santé publique, la santé individuelle, les comportements à risque diminués, et de façon plus globale économiquement avantageux par la diminution d'une nombre d'intervention des services de secours.

Nous vous demandons de voter notre proposition de Motion au nom des engages ; Possibilité de recevoir l'eau gratuitement lors des grands événements est déjà un début .